



REPUBLICQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

**MINISTERE DES INFRASTRUCTURES DES TRANSPORTS TERRESTRES ET DU
DESENCLAVEMENT**

AGEROUTE SENEGAL

(Agence des Travaux et de Gestion des Routes)



**PROGRAMME DE DESENCLAVEMENT DES ZONES AGRICOLES ET
MINIERES -Phase 1 (PDZAM – 1)**

FICHE PROJET

Diffusion interne

CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROGRAMME

Depuis 2014, le Gouvernement met en œuvre le Plan Sénégal Émergent (PSE), référentiel de politique économique et sociale qui a comme ambition de faire du “Sénégal, un pays émergent à l’horizon 2035 avec une société solidaire dans un État de droit.” L’opérationnalisation de cette vision est articulée autour de trois (3) axes stratégiques : (i) transformation structurelle de l’économie et croissance ; (ii) capital humain, protection sociale et développement durable ; et (iii) gouvernance, institutions, paix et sécurité. Ainsi, la réalisation du PSE repose sur la mise en œuvre d’un important programme d’investissements dans les secteurs porteurs, à même d’impulser une dynamique de croissance forte et soutenue. Sous ce rapport, le secteur des infrastructures constitue l’un des piliers stratégiques sur lesquels le pays peut s’appuyer pour la création de richesse et le développement national. C’est dans ce cadre que le Gouvernement du Sénégal a initié le Programme de Désenclavement des Zones Agricoles et Minières (PDZAM). La Phase 1 va concerner les sections routières suivantes : Boucle du riz (172 km), Louga- Keur Momar Sarr-Richard Toll (128 km), Oronde-Matam dans le Dandé Mayo Nord (104 km), et une section de 25 km de la Route Nationale no2 (Thiès-Kébémér).

La réalisation de ce programme contribuera à la mise en valeur et à la transformation des potentialités économiques des régions du nord du Sénégal grâce à la réduction des coûts de transport. Les résultats attendus sont l’accroissement de la production rizicole et minière à travers une augmentation du trafic, la réduction des coûts généralisés du transport (CEV + temps), la résilience climatique des infrastructures routières, ainsi que l’amélioration de l’accessibilité et des conditions pour la mise en œuvre des activités socioéconomiques dans la zone d’influence du programme, surtout celles des groupes les plus vulnérables (les femmes et les jeunes). En outre, il est aussi prévu de réaliser des aménagements intégrés constitués de voiries et de pistes rurales, d’infrastructures socio-économiques et marchandes et des appuis aux groupements de femmes et de jeunes, notamment pour la transformation des productions agricoles. Le programme apportera un appui pour la construction d’un poste de pesage, l’amélioration de la sécurité routière par la prise en charge rapide des accidentés de la route, l’amélioration de l’employabilité des jeunes à travers les chantiers-écoles dans les secteurs BTP et agricole ainsi qu’à travers et le renforcement des capacités de l’organe d’exécution.

La phase 1 du programme sera mise en œuvre sur une **période de 4 ans** pour un coût total HT/HD estimé à **200 369,00 millions de FCFA** incluant les imprévus physiques et les aléas financiers. Les partenaires techniques et financiers intervenant dans ce programme auprès de l’Etat du Sénégal, sont : la Banque Africaine de Développement (BAD), Africa Growing Together Fund (AGTF) le Fonds Koweïtien pour le développement Economique Arabe (FKDEA), le Fonds Saoudien pour le développement (FSD, le Fonds de l’OPEP pour le Développement International (OFID), la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et la Société Générale.

OBJECTIF GLOBAL

Contribuer à la mise en valeur et à la transformation des potentialités économiques des régions du Nord grâce à la réduction des coûts de transport.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- ☞ Faciliter l'accès aux zones de production agricoles et minières ;
- ☞ Favoriser les échanges et la coopération économiques avec les pays limitrophes ;
- ☞ Renforcer les échanges commerciaux avec le reste du pays et/ou avec la sous-région ;
- ☞ Assurer un meilleur niveau de service du réseau routier existant pour faciliter l'accès aux capitales régionales et aux pays limitrophes;
- ☞ Améliorer les conditions de trafic et de sécurité des zones traversées ;
- ☞ Développer les activités économiques notamment les exploitations agricoles, minières et touristiques des zones concernées ;
- ☞ Désenclaver la Boucle du Riz et les zones sud-est du pays ;
- ☞ Améliorer les conditions de vie des populations concernées par le biais de l'éducation, la santé, la mobilité, la formation et l'emploi.

RESULTATS ATTENDUS

- ☛ L'accès aux zones de production agricoles et minières est facilité ;
- ☛ Le temps de parcours sur les corridors Nord est réduit ;
- ☛ Les conditions de trafics sont améliorées ;
- ☛ Les échanges avec les pays limitrophes ainsi que l'intégration sous-régionale sont renforcés;
- ☛ Les conditions de vie des populations bénéficiaires sont améliorées;
- ☛ La durabilité des corridors augmente et leur coût d'entretien est réduit ;
- ☛ Les zones de productions agricoles sont désenclavées;
- ☛ Les zones de productions minières sont désenclavées;
- ☛ L'accès des zones touristiques est facilité.

DESCRIPTION DU PROJET

Les activités du programme sont regroupées autour de trois (03) composantes clé :

Composante A : Réhabilitation et/ou aménagement de Routes et voiries

I. Aménagement de la Boucle du RIZ

a. Route revêtue (51 km)

- ☞ TR 01: Ross Béthio- Mboundoum-Kassack-Bepar (32 km)
- ☞ TR 02: Bépar-Thiagar – Rosso (19 km)

b. Route en terre moderne (121 km)

- ☞ TR02: Bépar - Ronkh – Débit Tiguette (44,5 km)
- ☞ TR03: Débit Tiguette – Mboltoigne RN2 (46 km)
- ☞ TR05: RN2 Nadiel – Kassack (8,3 km)
- ☞ TR06: RN2 Colonat – Pont Damar (15 km)
- ☞ TR07: RN2 Colonat – Thiagar (7,6 km)

II. Aménagement du Tronçon Louga -Keur Momar Sarr - Mbane - Richard Toll (128km).

- ☞ Louga – Keur Momar Sarr: 54 km
- ☞ Keur Momar Sarr - Mbane - Richard Toll: 74 km.
- ☞ Voirie à Richard Toll: 4 km en pavé;
- ☞ Voirie à Keur Momar SARR 2km en pavé;
- ☞ Piste Nguer Malal – Loumbeul - Keur Malick Sow (17 km).
- ☞ Station de pesage construite et équipée.

III. Renforcement de la section Thiès-Kébémér sur 25 km

- ☞ Renforcement de la route entre Thiès – Kébémér: 23 km.
- ☞ Voirie de l’Ecole Polytechnique de Thiès: 2 km.

IV. Aménagement et bitumage de la route Orofondé –Nguidjilone-Matam (104 km)

- ☞ TR01: Oréfondé – Nguidjilone (62 km)
- ☞ TR02: Nguidjilone – Matam (42 km)

Composante B : Activités intégrées

- ☞ Construction de **6 plateformes multifonctionnelles**
- ☞ Construction/Réhabilitation de **25 salles de classe, 25 blocs sanitaires et 10 000 ml de clôture**
- ☞ Aménagement de **50 ha de périmètres maraichers**
- ☞ Construction de **8 magasins de stockage** dans la boucle du riz
- ☞ Aménagement de **10 forages**
- ☞ Construction de **2 gares routières** (Ross Béthio et Richard Toll)
- ☞ Création de **500 emplois temporaires** dont 25% de femmes
- ☞ Formation de: (i) **30 agents de l’AGERROUTE**, (ii) **200 personnes** dont (80% de femmes) et **500 jeunes** dont 30% de femmes.

Composante C : Appui institutionnel et Gestion du programme

Les activités prévues pour cette composante sont des études routières pour préparer de futurs projets, la communication et le suivi-évaluation du programme et les audits. Il est en outre prévu un appui institutionnel au programme.

FINANCEMENT

Le **coût total hors droits de douane de la phase 1** du programme y compris les imprévus physiques et les aléas financiers, est estimé à **292,5 milliards de FCFA**. Les taxes et les frais de libération des emprises sont entièrement à la charge du Gouvernement du Sénégal. Ce financement est reparti comme suit :

Sources de financement	Montant en milliards de FCFA
BOAD	50
FONDS KOWEÏTIEN POUR LE DÉVELOPPEMENT	30
OFID	15,5
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	90

BAD	107
ETAT DU SÉNÉGAL	Taxes et libération des emprises
BUDGET PREVISIONNEL	292,5